Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 63 (1934)

Heft: 1

Rubrik: Leçon de grammaire : le passé indéfini (ou composé)

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Provenance :
de la mer — sel marin
de la terre — sel gemme
sel marin — marais salants
sel gemme — mines de sel.
Le tout, illustré de dessins et de documents.

(*A suivre.*)

LEÇON DE GRAMMAIRE :
Le passé indéfini (ou composé) [1]

Remarque : L'étude du passé indéfini est scindée en deux leçons :
1° notion et conjugaison orale du passé indéfini ;
2° conjugaison écrite.

Première leçon : Notion et conjugaison orale du passé indéfini.

Texte. — Hier soir, j'ai travaillé ferme, j'ai fini mes devoirs, j'ai appris mes leçons, j'ai fait plaisir à mes parents, je suis allé en commissions et, joyeux, je suis revenu à la maison.

I. *Rappel du connu.* — *a*) Le participe passé, étudié dans la leçon précédente.
Qu'est ce que le p. p., en donner un exemple :
Pourquoi participe ?
Une part du verbe : ressemble au verbe, vient du verbe.
Une part de l'adj. qualif. : { a la terminaison de l'adj. / est parfois adj.
Pourquoi passé ? idée de l'action déjà passée.
Comment forme-t-on le p. p. ? exemples.

b) Nous allons maintenant employer le p. p. en étudiant un nouveau temps du verbe. Combien de temps du verbe avons-nous déjà appris à conjuguer ? — trois ou quatre suivant le cas — lesquels ? — répéter le sens, la terminaison de chacun d'eux, la manière de les distinguer.

Exemple :

le présent :	à présent	e, s
l'imparfait :	passé	ais
le futur :	demain	rai
le passé défini :	{ passé une seule fois / dans un temps précis	ai, is, us, ins.

II. *Indication précise du but.* — Eh bien, aujourd'hui, avec l'aide du p. p., nous allons former un nouveau temps du verbe, un temps très employé par tous, mais surtout par les enfants.

III. *Elaboration didactique.* — Ainsi, vous, mes enfants, vous l'employez à chaque instant. Voyons donc. Qu'avez-vous fait hier soir, après la classe ? Chacun donne sa réponse : Je me suis amusé, j'ai travaillé, j'ai goûté, etc.

---

[1] Application de la leçon sur le participe passé : voir *Bulletin pédagogique* du 1er mars 1933.

Choisir quelques idées émises, les transcrire au tableau noir, ou mieux préparer le texte sur l'envers de la table noire.

1. *Lecture du texte.* — Rechercher les actions ou verbes, les souligner, mieux, les transcrire en colonne sous le texte. Examiner à quel temps ils sont employés.

a) Sont-ils à un des 4 temps connus ?

Lis le 1er verbe : j'ai étudié ; est-ce le présent ? — non, — comment dit-on au présent ? est-ce l'imparfait, le futur, le passé défini ? mettre ce verbe à chacun de ces temps et faire constater que ce n'est pas un des 4 temps connus. (On peut naturellement abréger ce travail de comparaison.)

Disposition écrite : action présent imparfait futur pas. défini
j'ai étudié, v. étudier, j'étudie, j'étudiais, j'étudierai, j'étudiai.
j'ai fini, v. finir, je finis, je finissais, je finirai, je finis, etc.

b) Donc c'est un nouveau temps.

2. *Dénomination.* — Nous allons lui donner un nom.

a) D'abord, quand les actions se passent-elles ? Hier soir, elles sont donc déjà passées. Nous appellerons ce temps : un passé. Pourquoi ?

b) Ensuite, examinons la forme de ce passé : j'ai étudié. Comparons-la à celle des 4 temps connus. Qui remarque quelque chose de particulier ? Si ce n'est pas le cas, aider l'élève. Combien de mots dans : j'ai étudié ? Deux. Combien dans les autres temps ? un seul. Répétez cette différence. La faire constater pour chaque verbe du texte.

Comment appelle-t-on les temps formés d'un seul mot ? — temps simples ; on dit, par exemple, le futur simple, le passé simple ou défini.

Comment appellera-t-on ce nouveau temps formé de deux mots ? — Un temps composé ; pourquoi ?

Eh bien, ce nouveau temps, nous l'appellerons : le passé composé.

Pourquoi passé ? Pourquoi composé ?

Notion du mot : indéfini. — *c*) Mais nous verrons plus tard qu'il y a plusieurs passés composés ; aussi, au lieu de l'appeler : passé composé, nous allons lui donner un autre nom, propre à lui-même. Lis le 1er verbe : j'ai étudié. Quand l'action s'est-elle passée ? — Hier soir. Si j'enlève le mot : hier, quand s'est-elle passée ? On ne sait pas quand, mais elle est quand même complètement passée. A-t-elle pu se passer hier ? oui, — avant-hier ? oui. — la semaine passée ? oui. — L'année passée, as-tu déjà étudié ? — oui. — Qu'as-tu fait, il y a deux ans, trois ans ? — J'ai déjà étudié. Même raisonnement avec j'ai fait plaisir, je suis allé en commissions, etc. Ainsi, quand je dis : j'ai étudié, l'action est passée complètement, elle a pu se passer plusieurs fois, n'importe quand ; l'idée du temps est vague, imprécise, indéfinie. Alors, ce passé composé s'appelle aussi : passé... qui devine ? *Passé indéfini.* Qui sait pourquoi : indéfini ? Dorénavant, nous ne dirons plus passé composé, mais passé indéfini. (On peut aussi comparer le sens du mot *indéfini* avec celui de passé *défini*, simple.)

Revision. — Qu'étudions-nous aujourd'hui ? — un nouveau temps. — Comment l'appelle-t-on ? — Pourquoi passé ? pourquoi indéfini ? Quelle espèce de temps est-ce ? simple ou composé ? — Pourquoi ? Qu'est-ce que le passé indéfini ? C'est un temps composé qui indique que l'action s'est complètement passée, une ou plusieurs fois, n'importe quand. Ecrire cette définition.

3. *Formation du passé indéfini.* — Nous allons maintenant apprendre à former le passé indéfini.

a) *Le 1er mot :* Quelle espèce de temps est-ce, ce passé indéfini ? — composé — pourquoi ?

Eh bien ! examinons de près ces 2 mots. Lisons le 1er mot de chaque verbe : j'ai, j'ai... je suis, etc. Que constatez-vous ? — Des fois : j'ai, d'autres fois, je suis.

Qu'est-ce que : j'ai ? C'est le verbe avoir ; qui sait dire mieux ? C'est le présent du v. avoir.

Qu'est-ce que : je suis ? C'est le verbe être ; ou quel temps est-ce ? C'est le présent du v. être.

Donc, quel est le 1er mot ? C'est le présent du verbe avoir ou être.

b) Lisons *le 2me mot* de chaque verbe. Qu'est-ce que : travaillé, fini, appris, fait, etc. ? Allons, qui est malin ? C'est un verbe, oui et non ; quelle terminaison a-t-il ? la terminaison d'un adjectif, le faire constater. Donc, c'est un mot qui vient d'un verbe et qui a la terminaison d'un adjectif. C'est donc un... participe passé.

Quel est le 2me mot ? C'est un participe passé.

Lis le 1er verbe : j'ai étudié. Quel est le 1er mot ? Quel est le 2me ? Même raisonnement avec les autres verbes. De quoi est donc formé le passé indéfini ? De 2 mots : du présent du verbe avoir, ou être et du p. p. du verbe qu'on veut conjuguer.

Remarques. — 1. Des fois l'on dit : j'ai, d'autres fois, je suis ; par exemple, on dit, j'ai travaillé et non pas je suis travaillé, je suis venu et non pas j'ai venu. C'est l'usage, c'est-à-dire l'habitude qui nous dit s'il faut employer le verbe être ou le verbe avoir.

2. Les verbes être et avoir aident donc à conjuguer tous les autres verbes : pour cela, on les appelle des *auxiliaires*, c'est-à-dire des aides. Vous avez peut-être déjà entendu ce mot ; on dit, par exemple : les animaux sont les auxiliaires de l'homme, les oiseaux sont les précieux auxiliaires de l'agriculteur.

Règle de la formation du passé indéfini. — Tirons maintenant la règle définitive de la formation du passé indéfini. Qui saurait la dire ? Le passé indéfini est formé de deux mots : du présent de l'auxiliaire avoir ou être et du p. p. du verbe que l'on conjugue.

Revision du paragraphe 3.

Application de la formation du passé indéfini. — Indiquer d'abord, puis faire donner un verbe, n'importe lequel, former le passé indéfini ; exemple : chanter une chanson, quel sera le 1er mot ? — le présent de l'auxiliaire avoir ou être : j'ai ou je suis ; quel sera le 2me ? — le p. p. du verbe chanter : chanté. Cela donnera : j'ai chanté une chanson. *Idem* avec pleurer : j'ai pleuré. Rire, faire, mettre, partir, etc. Rentrer : j'ai rentré ; qui dit autrement : je suis rentré. Qui a raison ? Voyons : rentrer un char de foin : j'ai rentré un... Rentrer à la maison : je suis... Des fois, l'on dit : j'ai, d'autres fois : je suis.

Même exercice avec sortir le soir, sortir son portemonnaie, etc.

Revision.

4. *Conjugaison orale.* — Nous allons maintenant conjuguer d'abord oralement ces mêmes verbes au passé indéfini. Prenons le 1er verbe, travailler ; donne-moi le passé indéfini : j'ai travaillé ; essayons de le conjuguer. Mais d'abord, sera-ce facile ou difficile ? Qu'en pensez-vous ? Qui devine : facile ? Oui, très

facile, pourquoi ? Quel est le 1er mot ? Le connaissez-vous déjà ? Savez-vous déjà le conjuguer ? — Naturellement. — Conjugue-le. — Ajoutons le 2me mot. Qu'est-il ? — p. p., il reste invariable. Alors conjugue : j'ai travaillé, tu as travaillé..., etc. Même exercice avec un verbe qui emploie l'auxiliaire être : revenir.

Application avec tous les verbes figurant à la table noire.

Application avec n'importe quel verbe : en faire trouver et conjuguer un par chaque élève.

5. *Revision globale de la leçon et Résumé.* [1] — 1. Le passé indéfini est un temps qui indique que l'action est déjà passée, une ou plusieurs fois, n'importe quand.

2. C'est un temps composé formé de 2 mots :

a) le présent de l'auxiliaire avoir ou être ;

b) le p. p. du verbe que l'on conjugue.

Exemple : j'ai travaillé, je suis allé.

Application écrite. — Copier ce résumé. Nous examinerons la conjugaison écrite dans une prochaine leçon.

Réflexion. — Pourquoi les enfants emploient-ils souvent le passé indéfini ?

Pour dire tout ce qui s'est passé — l'enfant aime bien narrer ce qu'il a vu ou fait, — et parce que ce temps est facile à employer. C'est toujours j'ai ou je suis.

(A suivre.) H. R.

UN MAITRE MODÈLE

Il s'en trouve encore, et plusieurs, Dieu merci ! au sein de notre corps enseignant primaire. Aucun d'eux, toutefois, ne saurait nous faire oublier le bon Marcelin Bochud et ne prétendrait le surpasser en amour du travail, en dévouement pédagogique, en ces qualités d'esprit et de cœur qui distinguaient le vaillant instituteur, à qui tant d'amis ont tenu à offrir un suprême hommage de sympathie et de regret, en assistant à ses obsèques, le 25 novembre dernier, dans l'église de St-Pierre, à Fribourg.

Le défunt avait appartenu à une volée d'élèves d'Hauterive, formée de jeunes gens bien doués et laborieux, qui ont honoré l'Ecole normale, dont, plus tard, les destinées seront confiées à l'un d'entre eux, M. le directeur Jules Dessibourg. Le jeune Marcelin s'y fit remarquer par ses habitudes douces et paisibles, autant que par son caractère amène, qui devaient lui gagner tous les cœurs, à Hauterive comme dans les localités où il remplira la fonction d'instituteur.

A Cressier, le poste de ses débuts, il séjourna treize ans, laissant dans ce village une réputation d'excellent maître. Marly le gardera vingt-trois ans ; il y donnera toute sa mesure et y appliquera avec succès son esprit méthodique, vivifié sans cesse par l'étude et la réflexion. S'il était aimé de ses élèves ? Je n'en veux pour preuve que cette déclaration d'un agent des trains : « Ce que M. Bochud fut pour moi — me disait ce brave cheminot, au sortir de l'office funèbre — je ne saurais l'oublier. J'étais le plus pauvre de ses élèves et je garde avec reconnaissance l'impression que j'en étais le plus chéri. Aussi, est-ce à ce bon maître que je dois les progrès que j'ai pu réaliser à l'école du village et qui m'ont permis de m'assurer une situation d'avenir. »

[1] On peut aussi dresser le résumé à la table noire, après l'étude de chaque numéro.